



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00118** du *22 AOUT 2024*
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur PERRAULT Nicolas et Madame MATUIVE Christelle
32 RUE GAMBETTA
94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : Aménagement du garage en habitation et création d'un abri
pour véhicule

Sur un terrain sis 32 RUE GAMBETTA
Cadastré AN155, AN153

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le *22 AOUT 2024*

Le Maire

Pour la ville de Villeneuve-Saint-Georges, en délégation
de la Mairie, et de l'urbanisme.
Kati CASPARI
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00118** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,